

COMMUNE DE MANONCOURT EN WOEVRE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 septembre 2019



Le Conseil municipal, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Manoncourt-en-Woëvre, le vendredi 6 septembre 2019 à 20 heures et 30 minutes.

Etaient présents : M.J. LAMY- C. VOSGIEN – P.HIPPERT - Ch. PIERSON– F. GILBERT C. VUILLAUME

Excusés : S.THEVENIAUT — E. SPINDLER

Pouvoirs : S.Théveniaut à Ch.Pierson

PLUi et carte communale :

Le conseil a fait le point sur le plan proposé par le Bureau d'études à propos de la base carte communale qui sera repris dans le PLUi.

Déplacement du panneau d'entrée de village :

Le conseil municipal décide que le panneau de sortie de village (vers Avrainville) soit déplacé en alignement avec celui d'entrée. L'emplacement exact sera revu avec le service départemental des routes.

Rallonge du réseau électrique pour alimentation d'une parcelle :

Une demande de construction rue du petit étang nécessite une rallonge du réseau, le conseil municipal décide que la commune signera une convention avec le propriétaire de la parcelle pour prise en charge des frais d'électrification (1/3 commune -2/3 particulier)

Service de l'eau :

La minorité de blocage nécessaire n'étant pas atteinte, la compétence eau sera bien prise par la CC2T 1^{er} janvier 2020. Un conventionnement avec la CC2T pour conserver une partie de la gestion de la ressource sur place sera prochainement signé.

Bois : point sur les affouages

Les affouages sont terminés pour tous les affouagistes. La vidange des tas est en bonne voie, il est souhaitable que les derniers affouagistes sortent rapidement les tas avant le mauvais temps.

Fête patronale :

Prévue le premier weekend de novembre (2-3/11/2019). A ce jour les forains habituellement présents déclinent leur offre à cause de la trop faible fréquentation de l'an dernier.

Informations diverses :

- Rentrée scolaire 2019-2020 : 17 élèves en élémentaire et 12 élèves de Manoncourt-en-Woëvre en maternelle dont 3 sont rentrés à l'école maternelle cette année. Effectif de l'école de Tremblecourt : 49 élèves. Effectif école Domèvre-en-Haye : 85 élèves. Les transports scolaires sont gérés par la CC2T depuis la rentrée.
- Débroussaillage des ponts route de Francheville : l'entreprise va intervenir pour dégager les infrastructures du pont du Terrouin et celui du bras du moulin.
- Contrôle ARS (agence régionale de santé) Aucune anomalie signalée lors du dernier contrôle de l'ARS mis à part quelques travaux d'entretien qui seront réalisés prochainement.
- Ordures ménagères : Bilan 2018 quantité qualité du tri des recyclables sur la commune :
Verre : 40.24 kg/habitant (moyenne CC2T 35.23kg/habitant)
Emballages recyclables et papiers : 36.41 kg/habitant (moyenne CC2T 62.04 kg/ habitant).
Les erreurs de tris volontaires ou involontaires ont un coût (381 € de la tonne).

Autres informations :

- Arrêté préfectoral du 13 septembre 2019 : La restriction d'eau est prolongée jusqu'au 1^{er} novembre 2019. (conditions renforcées)
- Cimetière et déchets verts : Un composteur de déchets verts se trouve sur le côté de l'église (en lieu et place de la grosse poubelle). Ni entreposer que les déchets verts, les pots, papiers, décorations doivent être placés dans la poubelle voisine.
- Incivilités et vandalisme : La signalétique obligatoire de l'aire de jeux près de la salle communale a été enlevée et détruite (pour la 2^{ème} fois en quelques mois).